



Offre d'emploi étudiant(e):

Service vie communautaire, sport et loisirs – Sauveteur national

La Municipalité de Montebello, pôle régional dans la MRC de Papineau, désire compléter son équipe de sauveteurs pour la période estivale 2024. C'est votre chance de rejoindre la très dynamique équipe de la piscine extérieure de Montebello.

DESCRIPTION SOMMAIRE

Sous la responsabilité du directeur des communications, loisirs et culture, le sauveteur effectue la surveillance et l'animation des différents programmes de natation à la piscine municipale.

RÔLE & RESPONSABILITÉS

- Assurer la surveillance de la clientèle, selon les normes établies;
- Faire respecter les règles de sécurité;
- Procurer les premiers soins;
- Organiser et diriger des jeux aquatiques;
- Donner, s'il y a lieu, des cours de natation, selon les procédures établies;
- Effectuer toutes autres tâches, en étroit rapport à son travail, demandées par son supérieur.

EXIGENCES

- Détenir un certificat à jour de moniteur de la Croix-Rouge et de la Société de sauvetage et/ou un brevet de **sauveteur national**
- Détenir un certificat de premiers soins valide;
- Avoir un sens développé des responsabilités;
- Avoir un intérêt pour le travail d'équipe et faire preuve de leadership;
- Être autonome, mature et débrouillard;
- Avoir une bonne gestion des priorités et un bon sens de l'organisation.

HORAIRE

- Être disponible entre le 22 juin au 23 août 2024:
- Horaire de travail « selon la température » du lundi au dimanche pour un maximum de 40 heures/semaine (entre 11 h 00 et 20 h 00);
- Formation d'orientation obligatoire pour tous les employés.

RÉMUNÉRATION

- Salaire : le taux horaire est de 23,50 \$

Si ce poste vous intéresse, veuillez expédier votre curriculum vitae en y joignant une attestation de fréquentation scolaire à temps plein pour l'année académique 2024 ainsi qu'une carte de qualification valide au plus tard le 1^{er} mai 2024, et ce, par courriel à dg@montebello.ca.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous témoignez pour ce poste, cependant, nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature aura été retenue.

La Municipalité de Montebello souscrit au principe d'équité en emploi et offre des opportunités d'emploi à tous sans égard à leur sexe, origine ethnique ou tout autre critère de discrimination illégal. *Le masculin a été utilisé dans le seul but d'alléger le texte.*